

# L'atelier mobile : mode d'emploi

Dans le cadre du programme européen Interreg « **Vergers, Biodiversité et Jeunes Consommateurs** », à partir d'octobre 2009 deux ateliers mobiles seront à disposition des associations, des communes, des agriculteurs et des particuliers pour valoriser les vergers traditionnels à travers la fabrication du jus de pomme pasteurisé. Ces deux ateliers, chacun monté sur une remorque, circuleront dans les territoires du Parc naturel régional du Massif des Bauges, de la commune de Bourg-Saint-Maurice et de Tarentaise ; ils seront l'occasion de rencontres conviviales autour d'un jus de pomme.

## Quels objectifs ?

Valoriser les vergers traditionnels et les fruits de variétés anciennes. Inciter les habitants à ramasser et transformer leurs fruits.

## Quand ?

**Octobre et novembre 2009.**

Renseignez-vous sur les dates et lieux de passage le plus près de chez vous.

## Qui ? Comment ça marche ?

Tout le monde peut amener ses fruits (pommes, poires, coings).

Venez à l'heure de votre rendez-vous avec vos pommes propres ou lavées.

Participez à la fabrication et repartez avec votre jus pasteurisé.

## Comment s'inscrire ?

**Inscription obligatoire à l'avance.**

Appelez les N° ci-dessous et communiquez votre quantité de pommes et votre lieu de résidence. Nous vous donnerons un rendez-vous précis le plus proche de chez vous.

## Et les bouteilles ?

• **Vous avez des bouteilles d'1 litre :**  
(goulot 48 mm ou 28 mm)  
apportez-les dûment lavées.

• **Vous n'avez pas de bouteilles :**  
réservez-les au moment de l'inscription : nous vous les fournissons.  
Dans les 2 cas, nous vous fournissons les capsules et bouchons (48 mm ou 28 mm).

## Combien ça coûte ?

Nous vous demanderons une participation par bouteille incluant :

- le prix des bouteilles/capsules (si vous n'en avez pas).
- la façon.

Conditions particulières pour les associations et les collectivités.

**Après pasteurisation, le jus de pomme se garde facilement une année !**

## Renseignements et inscriptions :

• **Parc naturel régional du Massif des Bauges :**

[www.parcdesbauges.com](http://www.parcdesbauges.com) • tél. : 04 79 54 86 40

• **Commune de Bourg-Saint-Maurice et Tarentaise :**

tél. : 04 79 07 18 58



Rhône-Alpes



alcotra



Biau Monde

